



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 30 novembre 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-11-30_2542

Attribution de subventions au titre du Fonds
d'Initiatives locales / Renouvellement urbain
pour la mise en place d'une zone de gratuité
secteur Lebon-Lamartine à Villejuif

L'an deux mille vingt et un, le 30 novembre à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 24 novembre 2021. Par décision du conseil d'Etat en date du 1er octobre 2021, les élections municipales de la ville de Savigny-sur-Orge sont annulées, ramenant ainsi le nombre de conseillers en exercice composant le bureau territorial à 24 membres au lieu de 25.

Fonction	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Président	M. LEPRÊTRE Michel	Présent		P
1ère vice-présidente	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
2ème vice-présidente	M. VIELHESCAZE Camille	Présent Visio		P
3ème vice-président	M. DELL'AGNOLA Richard	Absent		-
4ème vice-président	Siège vacant	-		-
5ème vice-présidente	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente Visio		P
6ème vice-président	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente Visio		P
7ème vice-président	M. DECROUY Clément	Présent Visio		P
8ème vice-président	M. MARCHAND Romain	Absent		-
9ème vice-présidente	Mme VALA Cécilia	Présente Visio		P
10ème vice-présidente	Mme GONZALES Elise	Absente		-
11ème vice-président	M. PAC Patrice	Présent		P
12ème vice-président	M. VILAIN Jean-Marie	Présent Visio		P
13ème vice-présidente	Mme LABROUSSE Sophie	Absente		-
14ème vice-président	M. GRILLON Eric	Présent Visio		P
15ème vice-président	M. LAURENT Jean-Luc	Présent Visio		P
16ème vice-président	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
17ème vice-présidente	Mme LALLIER Nathalie	Présente Visio		P
18ème vice-président	M. YAVUZ Métin	Absent		-
19ème vice-président	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
20ème vice-président	M. LAFON Gilles	Présent		P
1er Conseiller délégué	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
2ème Conseiller délégué	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
3ème Conseiller délégué	M. ID ELOUALI Ali	Présent Visio		P
4ème Conseiller délégué	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			24
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2542 à 2547	19	0	19

Exposé des motifs

Le Fonds de Soutien Initiatives locales renouvellement urbain (NPNRU) doté d'une enveloppe de 15 000 € a été reconduit au titre de l'année 2021 pour les projets NPNRU relevant du périmètre du territoire de l'ex Val de Bièvre. Pour mémoire les critères auxquels doivent répondre ces actions :

- Elles doivent avoir pour objet le soutien aux actions d'animation et de développement social par des associations qui contribuent à l'animation des quartiers et au renforcement du lien social par la construction de liens sociaux, la mise en place de solidarités entre habitants et le développement des échanges entre générations ;
- La participation des habitants du territoire en tant qu'acteurs dans l'action, et non pas seulement en tant que bénéficiaires est essentielle comme fondement du soutien à la citoyenneté ;
- L'action doit se dérouler sur le territoire d'un des quartiers retenus au titre du NPNRU : Lozaitz sud -Mermoz (Villejuif) / Lebon-Lamartine (Villejuif) / Hochart (L'Hay-les-Roses) / Lallier (L'Hay-les-Roses) ;
- Elles doivent être conduites par une association.

L'action présentée ci-dessous s'inscrit dans l'ensemble des conditions prévues pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL RU.

Le projet "Zone de Gratuité" :

Une journée pour éviter de jeter et faire un geste solidaire sera organisée le dimanche 28 novembre de 14h à 18h par l'association « Au cœur du réseau » à la MPT Gérard Philipe, à Villejuif dans le quartier Mermoz du projet NPNRU Villejuif - L'Hay les Roses.

Le concept "Donnez, prenez" :

Une zone de gratuité est un espace où chacun peut venir y déposer les objets dont il n'a plus l'usage et peut en récupérer d'autres sans contrepartie financière.

C'est un moyen utile de réduire le volume de déchets, de recycler les objets et de sensibiliser le public à des modes de consommation plus responsables. Une façon aussi de se réapproprier l'espace public, de créer un moment convivial entre habitants, un lieu ouvert à tous, où les rapports marchands seront abolis de manière temporaire.

Les objectifs d'une zone de gratuité :

- Réduire le volume des déchets dans la ville (encombrants, déchèterie, caves, dépôts sauvages...).
- Contribuer à la réduction des déchets et au réemploi en donnant une seconde vie aux objets en bon état (promotion du réemploi* des objets et des biens de consommation).
- Sensibiliser le grand public à des modes de consommation plus responsables.
- Abolir les rapports marchands de façon temporaire sans catégorie de revenus (100% gratuit).
- Créer un moment convivial propice aux rencontres et aux échanges entre habitants et se réapproprier l'espace public.
- Favoriser la solidarité et encourager une autre vision de la consommation.
- Faire connaître les structures locales qui permettent le don et l'achat d'occasion.

***Favoriser le réemploi c'est :**

- Economiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de nouveaux produits (qui deviendront des déchets...).
- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter (déchetterie, caves, encombrant...).
- Faire des économies en s'équipant à moindre coût.
- Développer l'emploi local, le bénévolat et la solidarité.

Descriptif du projet / de l'action

Dates	Étapes du projet
Début septembre	Rencontre avec les associations de l'ESS et de la solidarité et la maison de la citoyenneté pour échanger sur la poursuite du partenariat. Connaître les projets déjà en place sur le territoire.
Mi- septembre	Rencontre avec tous les bénévoles pour l'organisation de la zone de gratuité (rôle, implication, nombres...) Constituer une équipe projet coordonnées par un animateur. Comité de pilotage.
Début octobre	Mise en place d'un plan de communication (réseau sociaux, presse) Diffusion auprès du grand public du concept du magasin sans argent et l'animation de la zone de gratuité.
Fin octobre	Collecte, tri et stockage des objets auprès des habitants du territoire (stock de départ).
Début novembre	Point sur l'avancée de l'événement (nombre de bénévoles, d'objets collectés, de partenaires, matériel...)
Début mai	Campagne de communication auprès du grand public du territoire : date lieu, déroulé, informations... de la zone de gratuité (réseau sociaux, presse,
Début juin	Réunion avec les bénévoles et les associations partenaires. Validation définitive de l'organisation et la logistique de la zone de gratuité. (Plan d'organisation des stands)
Dimanche 28 novembre 2021 de 13h à 18h	Animation de la Zone de Gratuité à la MPT Gérard Philippe.
Mi-décembre	Bilan avec les bénévoles, les associations partenaires, Maison de la Citoyenneté et l'EPT Grand Orly Val de Bièvre, GUP de Villejuif.

Organisation et logistique de la zone de gratuité

Une collecte d'objets sera organisée fin octobre afin de constituer un stock de départ. Les donateurs pourront venir les déposer dans le local de stockage de l'association.

Les habitants pourront le jour de l'événement déposer sur la zone de tri les objets dont ils n'ont plus l'usage et pourront en récupérer d'autres sans contrepartie financière. Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer un.

La zone de gratuité sera accessible à tous.

Une organisation précise sera mise en place (plan, schémas de circulation, mesures sanitaires, règlement) et 6 stands seront prévus :

- Stand 1 - accueil du public.
- Stand 2 - dépôt et de tri.
- Stand 3 - stands d'équipements.
- Stand 4 - stands ateliers zéro déchets.
- Stand 5 - petite restauration*/spf (secours populaire français).
- Stand 6 – sortie.

Une attention particulière sera apportée à l'agencement de chaque stand. Les objets y seront mis en valeur à travers la décoration dans un lieu convivial propice aux échanges et aux rencontres. Tout au long de la journée les visiteurs pourront découvrir des objets différents.

Une évaluation de l'action sera réalisée à brève échéance et communiquée à l'ensemble des partenaires du projet

Conclusion

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les différents attendus posés pour pouvoir bénéficier des subventions du FIL renouvellement urbain.

En effet l'action se déroule bien sur le quartier Mermoz retenu au titre du NPNRU Villejuif-L'Hay-les-Roses.

Par ailleurs cette opération conduite par une association, l'association Au cœur du Réseau, contribue à l'animation des quartiers et au renforcement du lien social par la construction de liens sociaux, la mise en place de solidarités entre habitants et le développement de la citoyenneté. Il est ainsi proposé aux élus du conseil territorial de soutenir le projet à hauteur de 4 000 €.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu la délibération n°07.02.12 – 9/11 du 12 février 2007 du Conseil communautaire de l'ex CAVB portant approbation de la mise en place d'un fonds d'initiatives locales ;

Vu la délibération n°2020-07-15_1867 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

Vu la demande de subvention présentée dans le cadre du fond d'initiatives locales renouvellement urbain ;

Considérant que cette action est menée de façon partenariale et permet de développer l'animation, le lien social, la participation des habitants des quartiers en renouvellement urbain ;

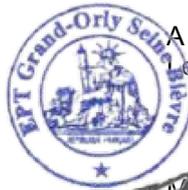
Entendu le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Accorde une subvention de 4 000 € à l'association Au Cœur Du Réseau pour la mise en place d'une zone de gratuité le 28 novembre à Villejuif.
2. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 19

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 02 décembre 2021 ayant été publiée le 02 décembre 2021



A Vitry-sur-Seine, le 1er décembre 2021
Le Président

Michel LEPRETRE



Nom du porteur : **Association Au Cœur du Réseau**

Personne référente et coordonnées :

Christelle TAGLIAFERRI

Présidente

aucoeurdureseau@gmail.com

06.26.93.36.25

CONTRAT DEVILLE CA VAL DE BIÈVRE

Quartiers prioritaires

Alexandre Dumas, Lebon - Hochart - Mermoz (Lozaitz Sud), Lozaitz Nord - Grimaud - Armand Gouret

VILLE DE VILLEJUIF (94800)

QUARTIER MERMOZ

Intitulé du projet :

Zone de Gratuité – 2ème édition

Une journée pour éviter de jeter et faire un geste solidaire !

NOUVEAU PROJET

PROJET RECONDUIT

A REMPLIR PAR LES CHEF(FE)S DE PROJET CONTRATS DE VILLE POUR LE SUIVI DU PROJET :

THEMATIQUE DU CONTRAT VILLE CONCERNÉ =

OBJECTIF OPERATIONNEL DU CONTRAT VILLE CONCERNÉ=

AVIS MOTIVE DU CONSEIL CITOYEN / AUTRE COLLECTIF =

AVIS DU COMITE TECHNIQUE =

DECISION DU COMITE POLITIQUE =

DECISION DU BUREAU TERRITORIAL =

DESCRIPTION DU CONTENU DU PROJET :

Description de l'action / Constats-Diagnostic / Résultats attendus / Public : nombre -Mixité Partenaires /

Calendrier....

Si le projet est reconduit, les évolutions doivent être précisées.

VOTRE ASSOCIATION – INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom : Association Au Cœur du Réseau
Association à but non lucratif régie par la loi de 1901
(Complet de l'association conformément au libellé utilisé dans les statuts)

Sigle : **Année de création : 2020**

N°Siret: 868 363 660 000 18
APE 9499Z

Les associations qui bénéficient de subventions versées par les collectivités publiques doivent être enregistrées au fichier SIREN (décret n°73-314 du 14 Mars 1973).¹ Si vous ne possédez pas de numéro, celui-ci doit être demandé auprès de l'INSEE par mail : sirene-associations@insee.fr

Adresse (siège social) : 20 rue Pascal

Code postal : 94800 **Ville :** VILLEJUIF

Téléphone du siège social ou contact courant: 06 26 93 36 25

Courriel : aucoeurdureseau@gmail.com

Site Internet et réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/mapetitechoppe>

Objet de l'association (article 2 des statuts) :

L'Association « Au Cœur du Réseau » a pour objet de :

- Proposer au grand public un lieu de dons entre personnes, sans transaction d'argent ou de monnaie alternative, ni échange, ni troc, ouvert à tous.
- Contribuer au mieux-vivre et bien-vivre ensemble
- Proposer un espace associatif convivial et multiple, coopératif et participatif, ouvert à tous.
- Promouvoir les gestes responsables de l'éco-citoyen par le biais d'événements à caractère environnemental, social et solidaire.
- Sensibiliser le grand public à l'économie sociale et solidaire.
- Organiser, animer et soutenir des actions et des événements permettant d'accentuer les liens entre les habitants, les acteurs économiques et sociaux de la ville.

L'association est-elle reconnue d'utilité publique : Oui Non

Les adhérent-e-s

Nombre d'adhérents actuel : 40

Dont combien de villejuifois : 40

Dont combien de :

Femmes :	18	Hommes :	22
Enfants (- 16 ans) :	2	Jeunes (16/25 ans):	24
Adultes (entre 25 et 65 ans) :	12	Séniors (+ de 65 ans) :	2

Votre association compte-t-elle parmi ses adhérents des personnes morales

Non Oui, lesquelles :

Montant de la cotisation annuelle : 10 **Le personnel** Nombre de salarié-e-s : 0

VOTRE PROJET / ACTION

Merci de remplir cette fiche de façon précise. N'hésitez pas à y joindre tout document permettant d'éclairer la présentation de votre projet / action.

- Nouveau projet / nouvelle action
 ~~Renouvellement d'un projet / une action (joindre le bilan de l'action précédente)~~

Intitulé du projet / de l'action :

« Zone de Gratuité »

Une journée pour éviter de jeter et faire un geste solidaire !

Date : le dimanche 28 novembre de 14h à 18h

Lieu : MPT Gérard Philipe, 94800 VILLEJUIF (quartier Mermoz)

Objectifs du projet / de l'action (de préférence des verbes d'action ; les objectifs doivent être précis, mesurables, réalistes et définis dans le temps) :

L'association Au Cœur Du Réseau souhaite animer de façon régulière des **zones de gratuité ponctuelle** sur le territoire.

Les objectifs sont de :

- **Créer une dynamique participative** avec les acteurs locaux et les habitants autour de l'économie du don en favorisant le réemploi des objets :
 - ⇒ Faire **connaître** les structures locales qui permettent le don, l'achat d'occasion, le prêt d'objets, la réparation et le recyclage.
 - ⇒ Faire **connaître** le concept du magasin sans argent et l'association Au Cœur du Réseau.
- **Réduire** le volume des déchets dans la ville (encombrants, déchèterie, caves, dépôts sauvages...) :
 - ⇒ Économiser les matières premières épuisables.
 - ⇒ Limiter l'impact sur l'environnement.
 - ⇒ Diminuer le coût des déchets pour chacun.

- Promouvoir le **réemploi** des objets et des biens de consommation auprès du grand public :
 - ⇒ Au moment de **jeter** : favoriser les gestes de donner, vendre, échanger, prêter.
 - ⇒ Au moment d'**acheter** : favoriser l'achat d'occasion, l'emprunt, l'achat à plusieurs.
 - ⇒ Favoriser la récupération **directe** des objets encore fonctionnels, qui n'est aujourd'hui pas possible en déchèterie (Zone de Gratuité..).
 - ⇒ Sensibiliser les ménages à la **gestion** des *encombrants* et/ou au tri sélectif et/ou aux nouveaux modes de gestion des déchets.
- Sensibiliser le grand public à des modes de consommation plus **responsable** :
 - ⇒ **Mieux** consommer.
 - ⇒ Prolonger la **durée** de vie des produits.
 - ⇒ Favoriser le **réemploi** des objets en leur donnant une **seconde** vie.
 - ⇒ Jeter moins.
 - ⇒ Encourager une autre vision de la consommation.
- **Abolir** les **rappports marchands** de façon temporaire (100% gratuit) :
 - ⇒ Permettre un accès **égal** aux biens et services à tous, sans catégorie de revenus.
 - ⇒ Créer les conditions d'une **véritable** mixité sociale.
 - ⇒ Aider les **budgets** les plus modestes.
- Créer un moment **convivial** propice aux rencontres et aux échanges entre habitants:
 - ⇒ Se **réapproprier** l'espace public.
 - ⇒ Favoriser la **solidarité** et la générosité.
 - ⇒ Exercer sa **citoyenneté** en participant au développement d'une économie basée sur l'intelligence collective.
 - ⇒ Faire connaître les **boutiques** solidaires locales pour favoriser le don et l'achat toute l'année.
 - ⇒ Faire connaître au grand public le projet du magasin sans argent : **Ma Petite Échoppe** (zone de gratuité permanente).

Descriptif du projet / de l'action :

L'association Au Cœur Du Réseau va ouvrir prochainement un magasin sans argent à Villejuif. La boutique aura pour nom : **Ma Petite Échoppe** (Zone de Gratuité permanente).

Un magasin sans argent est un lieu où chacun peut venir y **déposer** les **objets** dont il n'a plus l'usage et peut **en récupérer d'autres** (habillement, jeux et jouets, livres, DVD, jeux vidéo, vaisselle, accessoires de mode, sacs, matériel de puériculture, objets de décoration, bricolage...) **sans contrepartie financière.**

On y **partage** aussi **son savoir-faire, ses passions et ses talents** en co-animant des ateliers citoyens (arts, couture, jardinage, réparation, bricolage, écocitoyenneté, langue etc.). On peut également venir y prendre un café ou un thé à prix libre...

Ma Petite Échoppe sera **accessible à tous** sans catégorie de revenus, et nous serons particulièrement attentifs à créer les conditions d'une véritable **mixité sociale.**

Organiser des Zones de Gratuité Ponctuelles à Villejuif :

Afin d'accentuer la dynamique participative du magasin sans argent nous souhaitons animer de façon régulière des **zones de gratuité ponctuelles** au cœur des différents quartiers et participer aux

événements festifs de la ville de Villejuif. Un moyen utile de **réduire** le volume de déchets, de **recycler** les objets et de sensibiliser le public à des modes de consommation plus responsables. Une façon aussi de **se réapproprier l'espace public**, de **créer un moment convivial entre habitants**, un lieu ouvert à tous, où les rapports marchands seront abolis de manière temporaire.

L'association Au Cœur du Réseau a organisé et animé une **première** Zone de Gratuité le **13 juin 2021**, au centre ville de Villejuif (ci-joint le bilan de l'action). Les échanges ont été enthousiastes et nous ont permis de constater que **l'économie du don** répondait à un **réel besoin** auprès d'habitants aux profils divers, désireux de **changer** leurs modes de consommation vers des modèles plus **durables** mais aussi de répondre aux **contraintes** économiques des budgets les plus modestes.

«**Donnez, prenez**», un concept qui a **séduit** l'ensemble des participants (+ de 1000 entrées comptabilisées). Plus de 2 tonnes d'objets et de textile sont entrées et sorties de la zone de gratuité.

Une zone de gratuité, de quoi s'agit-il ?

Une zone de gratuité est un espace où chacun peut venir y **déposer** les **objets** dont il n'a plus l'usage et peut **en récupérer d'autres sans contrepartie financière**. Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer un.

Une zone de gratuité peut :

- Être **permanente** ou **ponctuelle** : toute l'année sur le lieu de travail, dans une crèche ou une maison de quartier, un magasin sans argent... ; à l'occasion d'un événement national, d'une manifestation locale (fête de quartier, festival...) ou à un moment clé de l'année (rentrée, période des fêtes...).
- Concerner un ou plusieurs types de biens matériels: vêtements, jouets, matériel de cuisine...
- S'adresser au **grand public** ou à un **public ciblé**: salariés d'une entreprise, adhérents d'une association, d'un centre social... ; familles / enfants d'un établissement scolaire...
- S'organiser à n'importe quel endroit et n'importe quelle échelle: hall d'accueil, école, bibliothèque, en extérieur (abrité)...

L'objectif des zones de gratuité est de :

- Sensibiliser et contribuer à la **réduction** des déchets et au **réemploi** en donnant une seconde vie aux objets en bon état*.
- Favoriser la **solidarité** et encourager une autre vision de la consommation.
- Faire connaître les **structures locales** qui permettent le don et l'achat d'occasion.

***En donnant les objets en bon état dont on n'a plus l'utilité, on peut réduire ses déchets de 13 kg par an (données ADEME).**

Le réemploi permet de :

- Economiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de nouveaux produits (qui deviendront des déchets...).
- Réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter (déchetterie, caves, encombrant...).
- Faire des économies en s'équipant à moindre coût.
- Développer l'emploi local, le bénévolat et la solidarité.

Public cible (*caractéristiques sociales, nombre, etc.*) :

Le grand public, environ 1000 personnes :

- Les habitants de tous les quartiers de la ville.
- Les habitants de tous âges.
- Les habitants de toutes catégories sociales.
- Les familles et leurs enfants.
- Les personnes extérieures à la ville.

Moyens humains, financier, logistiques (*décrire les moyens sur lequel repose votre projet*) :

Moyens humains : 40 bénévoles

Moyens logistiques :

- 2 Barnums
- 25 tables
- 30 chaises
- 4 grilles d'affichages
- Documentation sur le développement durable
- 1 camion
- 3 Branchements électriques
- Machine à barbe à papa
- Crêpière
- 20 bacs de tri
- Portants et cintres.
- 1 diable.
- 1 Ampli et micro
- Petit materiel: gel hydroalcoolique, Produits de nettoyage, désinfectant, gants, lingette, petite vaisselle.

Moyens financiers :

Achats :

- 20 bacs de tri.
- 1 Rouleau de nappe plastique 25m (réutilisables).
- Produits de nettoyage, désinfectant, gants, lingette, gel hydroalcoolique.
- Flyers, affiches.

Location:

- 25 tables
- 30 chaises
- 2 barnums
- 3 branchements électriques

Partenaires (*association, services municipaux, institutions, etc.*):

- L'Atelier des Jolies Choses (atelier fabrication de déodorants et crèmes pour le corps).
- Le Secours Populaire Français de Villejuif (petite restauration).
- La Maison des Parents (fabrication de jouets pour les tous petits).
- L'association Rebondir, bricothèque mobile (fabrication de jeux de dominos).
- L'AFEV (atelier fabrication de shampoings solides).
- La Maison de la Citoyenneté (accompagnement logistique).
- L'OPH de la ville de Villejuif (prêt du local de stockage).
- La ville de Villejuif (Prêt du matériel et du camion, mise à disposition de l'espace public, communication, ...).
- GUP de Villejuif (partenariat en cours sur la gestion des déchets sur le territoire)
- EPT Grand Orly Val de Bièvre. Suite au succès rencontré par la première Zone de Gratuité organisée à Villejuif le 13 juin 2021 (ci-joint bilan, photos, articles de presse) l'EPT Grand Orly Val de Bièvre souhaite nous accompagner et financer de nouvelles Zones de Gratuité sur le territoire et les communes limitrophes (l'Haÿ les Roses notamment..). Nous avons échangé à ce sujet à plusieurs reprises avec la Cheffe de projet renouvellement urbain ensemble l'Haÿ les Roses, également sur la mise ne place de partenariats avec les acteurs du territoire en charge du traitement des déchets (déchèterie, services de l'EPT Grand Orly Val De Bièvre, Département...).

Quels critères avez-vous définis pour évaluer la réussite du projet (fréquentation, public touché, etc.) :

Les critères que nous avons définis pour évaluer la réussite de la zone de gratuité sont :

- Le nombre des visiteurs.
- Les quartiers de la ville touchés.
- L'évaluation des volumes (quantité et types d'objets donnés et pris).
- La satisfaction des visiteurs.
- La satisfaction des associations et des bénévoles.

Les résultats seront diffusés à tous les partenaires lors du bilan prévu après la réalisation du projet.

Communication :

Début mai :

Lancement d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux

Presse : 94 citoyens, le parisien et Journal de ville de Villejuif.

Distribution de flyers dans les lieux publics (écoles, marchés...)

Placardage d'affiches et de banderoles sur l'ensemble du territoire (commerces, structures publiques...).

Ci-joint dans le bilan : le visuel des affiches et flyers de la première zones de gratuité.

Date : le dimanche 28 novembre 2021 de 13h à 18h

Lieux de réalisation :

La deuxième Zone de gratuité ponctuelle sera réalisée au **dans les quartiers sud de la ville de Villejuif, à la MPT Gérard Philipe (Mermoz)**

D'autres zones de gratuité seront animées régulièrement dans les différents quartiers de la ville.

Rayonnement de votre projet :

- Villejuif Centre-ville Quartier Sud Quartier Est Quartier Nord Quartier Ouest
- T12 (ex Val de Bièvre) Val de marne IDF National

Calendrier du projet (préparation, mise en œuvre, bilan...)

Dates	Étapes du projet
Début septembre	Rencontre avec les associations de l'ESS et de la solidarité et la maison de la citoyenneté pour échanger sur la poursuite du partenariat. Connaître les projets déjà en place sur le territoire.
Mi- septembre	Rencontre avec tous les bénévoles pour l'organisation de la zone de gratuité (rôle, implication, nombres...) Constituer une équipe projet coordonnées par un animateur. Comité de pilotage.
Début octobre	Mise en place d'un plan de communication (réseau sociaux, presse,...) Diffusion auprès du grand public du concept du magasin sans argent et l'animation de la zone de gratuité.
Fin octobre	Collecte, tri et stockage des objets au près des habitants du territoire (stock de départ).
Début novembre	Point sur l'avancée de l'événement (nombre de bénévoles, d'objets collectées, de partenaires, matériel...)
Début mai	Campagne de communication auprès du grand public du territoire : date lieu, déroulé, informationsde la zone de gratuité (réseau sociaux, presse,
Début juin	Réunion avec les bénévoles et les associations partenaires. Validation définitive de l'organisation et la logistique de la zone de gratuité. (Plan d'organisation des stands)

Dimanche 28 novembre 2021 De 13h à 18h	Animation de la Zone de Gratuité à la MPT Gérard Philipe.
Mi-décembre	Bilan avec les bénévoles, les associations partenaires, Maison de la Citoyenneté et l'EPT Grand Orly Val de Bièvre, GUP de Villejuif.

ORGANISATION ET LOGISTIQUE DE LA ZONE DE GRATUITÉ

Date : dimanche 28 novembre 2021

Lieu : MPT Gérard Philipe (quartier Mermoz)

Horaires :

Transport du matériel : 8h -9h

Installation des stands : 9h-12h

Pause déjeuné : 12h-13h

Ouverture au public : 13h-18h

Fermeture au public : 18h

Rangement : 18-19h

Une collecte d'objets sera organisée fin octobre afin de constituer un stock de départ. Les donateurs pourront venir les déposer dans le local de stockage de l'association.

Les habitants pourront le jour de l'événement déposer sur la zone de tri les objets dont ils n'ont plus l'usage et pourront en récupérer d'autres sans contrepartie financière. Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer un.

La zone de gratuité est accessible à tous.

Nous apporterons une attention particulière à l'agencement de chaque stand. Les objets y seront mis en valeur à travers la décoration et nous feront en sorte que cet espace soit un lieu convivial propice aux échanges et aux rencontres. Tout au long de la journée les visiteurs pourront découvrir des objets différents. Un tirage au sort pourra être effectué par les bénévoles du site si un objet est désiré par plusieurs personnes. Un plan de circulation sera mis en place en fonction de l'installation des stands afin de réguler le flux des visiteurs. Le règlement intérieur sera affiché. Tous les bénévoles seront identifiés avec un tee-shirt floqué.

Les objets et le textile en bon état qui n'auront pas trouvé preneur pourront être remis aux associations ou stocké pour le magasin sans argent. Les objets inintéressants ou cassés seront triés en fonction des filières de recyclage (prise de contact au préalable avec la collectivité en charge de la déchetterie).

DISPOSITION ET LOGISTIQUE DES STANDS :

STAND 1- ACCUEIL DU PUBLIC

Les bénévoles accueilleront le public et énonceront le fonctionnement de la Zone de Gratuité :

- Les participants pourront **recupérer** des objets et vêtements sans contrepartie financière, environ **2 à 3 objets par stand et par personne**. Un **tirage au sort** pourra être effectué par les bénévoles si un objet est désiré par plusieurs personnes.
- Les objets sont pesés à l'entrée et la sortie de zone de gratuité.
- Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer.
- Les objets et le textile doivent être réutilisables, en bon état, transportable à la main et en quantité raisonnable. **Un sac par personne**. Les participants seront invités à venir les déposer sur la zone de tri et de dons.
- Comptage des visiteurs à l'entrée et à la sortie.

- Le PASS sanitaire et le port du masque sont obligatoires ainsi que le respect des gestes barrières.
- Certains objets sont interdits sur le site (cf règlement intérieur).
- L'organisation se réserve le droit de limiter l'accès à la zone de gratuité pour des raisons de sécurité ou le maintien de l'ordre.
- En cas de non respect du règlement, l'accès de la Zone de Gratuité sera refusé.

Moyens humains: 3 bénévoles

Moyens logistiques:

- 2 tables
- 4 Chaises
- Compteur de personnes
- 2 grilles d'affichages
- Documentation sur le développement durable
- Flyer Ma Petite Échoppe
- Affiche du règlement intérieur
- Stylos, feuilles, scotch, ciseaux...)

STAND 2 -DÉPÔT ET DE TRI

Les participants pourront déposer les objets le jour même à condition qu'ils soient soit propre et en bon état.

1 sac de vêtements par personne et 5 objets maximum.

Les objets seront triés et désinfectés avant d'être répartis sur les différents stands.

Les sacs d'objets seront pesés.

Moyens humains : 3 bénévoles

Moyens logistiques :

- 2 tables
- 3 chaises
- 10 Bacs de tri
- Stylos, feuilles
- Fiche visiteurs, réception des objets
- Balance
- Produits d'entretien, gel hydroalcoolique...

STAND 3 - STANDS D'ÉQUIPEMENTS.

Les stands seront agencés en fonction de la collecte des dons.

Les visiteurs pourront prendre 2 objets par stand (le nombre pourra augmenter en fonction du volume qui sera réceptionné tout au long de la journée).

- Stand1 - Objets du quotidien (vaisselle, déco, petit électroménager...)
- Stand 2 - Vêtements (hommes, femmes, maroquinerie..).
- Stand 3 - Culture (livres, DVD, jeux de société...)
- Stand 4 - Coin bébés (poussettes, habits, chauffe biberon , jouets...)

Moyens humains : 12 bénévoles (2 personnes par stand)

Moyens logistiques :

- 12 tables
- 24 chaises
- Fiche visiteurs retrait des objets
- Stylos
- Gel hydro alcoolique

Un tirage au sort pourra être effectué par les bénévoles du site si un objet est désiré par plusieurs personnes.

STAND 4- STANDS ATELIERS ZÉRO DÉCHETS

- Maison des Parents : atelier de fabrication de jouets pour les tous petits (matériel de récup)
 - Association Rebondir : Bricothèque mobile atelier de fabrication d'objets (matériel de récup)
 - Chaque participant pourra repartir avec sa création
 - L'AFEV/ fabrication de shampoing solide
 - L'atelier des jolies choses : atelier de fabrication de cosmétiques (déodorant, crème pour le corps...)
 - Un échantillon sera remis à chaque participant
- **Matériel**
 - 12 tables
 - 20 Chaises
 - Branchements électriques (bouilloire, chauffe plat...)
 - Gel hydro-alcoolique

Moyens humains : à définir en fonction des partenaires

STAND 5 - PETITE RESTAURATION*/SPF (Secours Populaire Français)

Espace convivial où les visiteurs pourront se restaurer et échanger avec les bénévoles, donner leur avis sur cet événement.
Ventes de barbe à papa, boissons, gâteaux, café...

Moyens humains : 4 bénévoles

Moyens logistiques :

- 3 tables
- 4 chaises
- Branchements électriques
- Gel hydroalcoolique

STAND 6- SORTIE

Les objets qui sortent de la Zone de Gratuité sont pesés par les bénévoles
Un questionnaire de satisfaction est mis à la disposition des visiteurs.
Comptage des participants.

Moyens humains : 2 bénévoles

Moyens logistiques :

- 1 table
- 2 chaises
- Cahier
- Stylos
- Compteur de personnes
- Gel hydroalcoolique

L'ensemble des activités proposées se tiendra dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Pour se protéger et protéger les autres, l'ensemble des participants sera invité à appliquer les gestes barrières et les mesures de distanciation physique. Le port du masque était obligatoire. Présentation du PASS Sanitaire. Du Gel hydro alcoolique a été mis à disposition du public sur chaque stand, à l'entrée et à la sortie de la zone de gratuité.

Budget prévisionnel du projet

Le budget prévisionnel doit être :

- **Détaillé** : vous devez bien faire apparaître les différentes dépenses et recettes
- **Équilibré** : Le budget doit être équilibré, le déficit ou l'excédent de l'année budgétaire doivent apparaître.
- **Signé** : par le/la responsable légal-e, en original, avec la mention « certifié exact ».

DEPENSES		MONTANT	RECETTES		MONTANT
	Report à nouveau (Déficit 2020)			Report à nouveau (Excédent 2020)	300
60	Achats	1600	70	Ventes et prestations de services	
	Fournitures administratives Achats de marchandises	100		Prestations de services (Recettes billetterie, abonnement, adhésion, etc.)	
	Dépenses d'investissement (ordinateur, bureau, etc...)			Vente de marchandises (buvette, etc.)	200
	Eau, électricité, téléphone		74	Frais de participation (inscriptions)	
				Subventions obtenues	
61	Services extérieurs	2000		ETAT (préciser les services) Préfecture - Politique de la ville - Contrat de ville	
	Location mobilière			Région	
	Location immobilière			Département	
	Assurances	130		Ville de Villejuif	500
	Frais colloques séminaires conférences			EPT GRAND ORLY VAL DE BIEVRE FSIL 2021	3430
	Publicité	500		Autre collectivité locale	
62	Autres services extérieurs			Fonds d'action sociale	
	Déplacements, missions et réceptions	200		Organismes sociaux	
	Frais postaux et de télécommunications			Fonds européens	
	Services bancaires	110		CNASEA (emplois aidés)	
	Cotisations				
63	Impôts et taxes		75	Autres produits de gestion courante	
				Cotisations	110
64	Frais de personnel			Collectes, dons	100
	Salaires bruts		76	Produits financiers	
	Charges sociales de l'employeur				
	Autres				
	TOTAL Dépenses	4640		TOTAL Recettes	4640

Fait à Villejuif
Le, 26/08/2021

"certifié exact"
Association Au Cœur Du Réseau
20 rue Pascal - 94800 VILLEJUIF
06.26.93.36.25
aucoeurdureseau@gmail.com
SIRET 888 363 660 00018

Signature du/de la responsable légal-e
(précédée de la mention « certifié exact »)

ELEMENTS ET PIECES A FOURNIR EN PIECES JOINTES:

- budget prévisionnel de l'action
- le budget prévisionnel de la structure porteuse
- le dernier rapport d'activités
- le bilan 2019 si l'action est reconduite : bilan qualitatif et financier 2019 (coût total et subventions obtenues) et impact de

Montant subvention sollicitée FSIL EPT 2020 =

Montant subvention obtenue FSILEPT 2019=

BILAN / EVALUATION

Bilan du projet et présentation des outils/ critères d'évaluation mis en place - Comment la réussite du projet sera-t-elle évaluée ?

Rappel : les bilans qualitatifs et financiers de l'action seront impérativement remis au terme du projet.

Bilan 1ère Zone de Gratuité
Organisée le 13 JUIN 2021
Au Centre Ville
Place Pierre Yves Cosnier
94800 VILLEJUIF

Organisateur : Association Au Cœur du Réseau
(Magasin sans argent : Ma Petite Echoppe)
Contact : Christelle Tagliaferri - Présidente
06.26.93.36.25
aucoeurdureseau@gmail.com
<https://www.facebook.com/mapetitechoppe>

Une journée pour éviter de jeter et faire un geste solidaire !

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance **conviviale** qu'a eu lieu le dimanche 13 juin 2021 la **première Zone de Gratuité** à Villejuif organisée par l'association Au Cœur du Réseau.

«**Donnez, prenez**», un concept qui a séduit l'ensemble des participants (+ de 1000 entrées comptabilisées). Plus de 2 tonnes d'objets et de textile sont entrées et sorties de la zone de gratuité.

Les échanges ont été **enthousiastes** et nous ont permis de constater que l'économie du **don** répondait à un réel besoin auprès d'habitants aux profils divers, désireux de changer leurs **modes** de consommation vers des modèles plus **durables** mais aussi de répondre aux contraintes économiques des budgets les plus modestes.

Les familles ont pu aussi apprendre (ateliers zéro déchet) à fabriquer du déodorant, du shampoing solide, de la crème pour le corps, des jeux d'éveil pour les tous petits, des dominos en bois avec des matériaux de récupération...

De la barbe à papa, des crêpes maison, des boissons ont également fait le bonheur des visiteurs...

L'évènement était gratuit et ouvert à tous.

1- DESCRIPTIF DE L'ACTION :

a- Organiser des Zones de Gratuite ponctuelles à Villejuif :

Afin d'accentuer la dynamique participative du magasin sans argent nous souhaitons animer de façon régulière des **Zones de Gratuité ponctuelles** au cœur des différents quartiers et participer aux événements festifs de la ville de Villejuif. Un moyen utile de **réduire** le volume de déchets et de **recycler** les objets. Une façon aussi de **se réapproprier l'espace public**, de **créer** un moment **convivial** entre **habitants**, un lieu ouvert à tous, où les rapports marchands sont abolis de manière temporaire.

b- Une Zone de Gratuité, de quoi s'agit-il?

Une zone de gratuité est un espace où chacun peut venir **déposer** les **objets** dont il n'a plus l'usage et peut **en récupérer d'autres sans contrepartie financière**. Il n'est pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer un.

c- Une Zone de Gratuité peut :

- Être **permanente** ou **ponctuelle** : toute l'année sur le lieu de travail, dans une crèche ou une maison de quartier, un magasin sans argent, à l'occasion d'un événement national, d'une manifestation locale (fête de quartier, festival...) ou à un moment clé de l'année (rentrée, période des fêtes...).
- Concerner **un** ou **plusieurs** types de biens matériels: vêtements, jouets, livres, matériel de cuisine...
- S'adresser au **grand public** ou à un **public ciblé**: salariés d'une entreprise, adhérents d'une association, d'un centre social... ; familles / enfants d'un établissement scolaire...
- S'organiser à n'importe quel **endroit** et n'importe quelle **échelle** : hall d'accueil, école, bibliothèque, en extérieur (abrité)...

2) LES PARTENAIRES :

- L'Atelier des Jolies Choses (atelier fabrication de déodorants et crèmes pour le corps).
- Le Secours Populaire Français de Villejuif (petite restauration).
- La Maison des Parents (fabrication de jouets pour les tous petits).
- L'association Rebondir, bricothèque mobile (fabrication de jeux de dominos).
- L'AFEV (atelier fabrication de shampoings solides).
- La Maison de la Citoyenneté (accompagnement logistique).
- L'OPH de la ville de Villejuif (prêt du local de stockage).
- La ville de Villejuif (financement du matériel, mise à disposition de l'espace public, communication...).

3) RAPPEL DES OBJECTIFS :

- Créer une **dynamique participative** avec les acteurs locaux et les habitants autour de l'économie du don en favorisant le réemploi des objets :
 - ⇒ Faire **connaître** les structures locales qui permettent le don, l'achat d'occasion, le prêt d'objets, la réparation et le recyclage.
 - ⇒ Faire **connaître** le concept du magasin sans argent et l'association Au Cœur du Réseau.
- **Réduire** le volume des déchets dans la ville (encombrants, déchèterie, caves, dépôts sauvages...) :
 - ⇒ Économiser les matières premières épuisables.
 - ⇒ Limiter l'impact sur l'environnement.
 - ⇒ Diminuer le coût des déchets pour chacun.
- Promouvoir le **réemploi** des objets et des biens de consommation auprès du grand public :
 - ⇒ Au moment de **jeter** : favoriser les gestes de donner, vendre, échanger, prêter.
 - ⇒ Au moment d'**acheter** : favoriser l'achat d'occasion, l'emprunt, l'achat à plusieurs.
 - ⇒ Favoriser la récupération **directe** des objets encore fonctionnels, qui n'est aujourd'hui pas possible en déchèterie (Zone de Gratuité..).
 - ⇒ Sensibiliser les ménages à la **gestion** des encombrants et/ou au tri sélectif et/ou aux nouveaux modes de gestion des déchets.
- Sensibiliser le grand public à des modes de consommation plus **responsable** :
 - ⇒ **Mieux** consommer.
 - ⇒ Prolonger la **durée** de vie des produits.

- ⇒ Favoriser le **réemploi** des objets en leur donnant une **seconde** vie.
 - ⇒ Jeter moins.
 - ⇒ Encourager une autre vision de la consommation.
- **Abolir les rapports marchands** de façon temporaire (100% gratuit) :
- ⇒ Permettre un accès **égal** aux biens et services à tous, sans catégorie de revenus.
 - ⇒ Créer les conditions d'une **véritable** mixité sociale.
 - ⇒ Aider les **budgets** les plus modestes.
- **Créer un moment convivial** propice aux rencontres et aux échanges entre habitants:
- ⇒ Se **réapproprier** l'espace public.
 - ⇒ Favoriser la **solidarité** et la générosité.
 - ⇒ Exercer sa **citoyenneté** en participant au développement d'une économie basée sur l'intelligence collective.
 - ⇒ Faire connaître les **boutiques** solidaires locales pour favoriser le don et l'achat toute l'année.
 - ⇒ Faire connaître au grand public le projet du magasin sans argent : **Ma Petite Échoppe** (zone de gratuité permanente).

4- LES OBJECTIFS ONT- ILS ÉTÉ ATTEINTS ?

Oui, nous avons atteint les objectifs grâce au soutien de la municipalité de Villejuif (La Maison de la citoyenneté, l'OPH, la Maison des Parents...) et à la participation des différentes associations du territoire (Le SPF, l'Atelier des jolies Choses, Rebondir, l'AFEV).

L'action s'est déroulée à la date et lieu prévus : le **dimanche 13 juin** 2021 au Centre Ville de Villejuif.

Plus de **mille** personnes ont circulé sur la zone de gratuité.

Nous avons pu constater que l'économie du **don** répondait à un réel besoin auprès d'habitants aux profils divers, désireux de changer leurs **modes** de consommation vers des modèles plus **durables** mais aussi de répondre aux contraintes économiques des budgets les plus modestes.

Outre les Villejuifois, des habitants des communes limitrophes (Vitry, Ivry, Chevilly la Rue, L'Hay les Roses...) sont venus sur la Zone de Gratuité

Les échanges ont été **conviviaux** et **enthousiastes** (de nombreux témoignages dans les articles de presse ci-joints). Il n'y a pas eu d'abus, contrairement à l'idée reçue, la **gratuité** des biens et services ne génère pas mécaniquement de **comportements individualistes et irresponsables**. Ce n'est en réalité pas tant la valeur financière des objets qui importe aux personnes et leur inspire une **attitude citoyenne**, mais bien leur valeur symbolique, c'est-à-dire le discours et l'environnement qui accompagnent ces objets.

Les participants ont apporté des objets en **bon** état et parfois **neufs** (vêtements, objets du quotidiens, petit électroménager, livres, jeux de société...). Les objets ont été pesés à l'entrée et la sortie : **1 tonne et 134 kg** d'objets ont été déposés et **1 tonne et 36 kg** sont ressortis de la Zone de Gratuité. Les objets et le textile en bon état qui n'ont pas trouvé preneur ont été remis aux associations ou ont été stockés pour le magasin sans argent.

Les ateliers Zéros déchets ont remporté un franc succès. Les participants ont pu fabriquer leur propre déodorant, leur crème pour le corps, leur shampoing solide et un jeu de dominos avec des matériaux de récupération. Ils ont pu découvrir et échanger avec les bénévoles de l'économie sociale et solidaire du territoire.

Les participants ont également apprécié le stand petite restauration. Ils ont pu échanger avec les bénévoles et donner leur avis sur cet événement.

5- MISE EN ŒUVRE

a-Moyens humains

40 bénévoles de tous âges, collégiens, lycéens, étudiants, adultes... (19 filles et 21 garçons) ont participé à l'organisation et à l'animation de la Zone de Gratuité.

b-Nombre d'heures

600 heures de bénévolats (17 personnes à temps plein)

- **22** heures pour la présentation du projet du magasin sans argent et de la Zone de Gratuité, sur les marchés Delaune, Léo Lagrange et du Centre Ville (préparation et tenue du stand).
- **35** heures pour la collecte et tri des objets et des vêtements (stock de départ).
- **23** heures pour la communication : création, conception des flyers et des affiches + placardages des affiches dans les lieux publics et distribution des flyers : 20h
- **40** heures pour l'administration : rédaction des demandes de subventions, compte rendu des réunions, gestion et coordination des bénévoles, gestion du Comité de pilotage, repérage et organisation du site.....
- **480 h** (40 bénévoles *12h) Manutention + tenue des stands le jour de l'évènement.

c-Déroulement de la Zone de Gratuité

L'ensemble des activités proposées se sont tenues dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Pour se protéger et protéger les autres, l'ensemble des participants a été invité à appliquer les gestes barrières et les mesures de distanciation physique. Le port du masque était obligatoire. Du Gel hydroalcoolique a été mis à disposition du public sur chaque stand, à l'entrée et à la sortie de la zone de gratuité.

➤ **Stand 1/accueil du public**

Les bénévoles ont accueillis le public et énoncé les principes, les objectifs, le fonctionnement, le **règlement intérieur** et le **plan de circulation** de la zone de gratuité. Ils ont présenté le projet du magasin sans argent porté par l'association **Au Cœur du Réseau** (flyers..).

➤ **Stand 2/ dépôt et tri des OBJETS**

Les participants ont **déposé** les objets dont ils n'avaient plus l'usage. Ils ont été nettoyés et entreposés sur les stands d'équipements. Les objets étaient en bon état, transportables à la main et en quantité raisonnable. Il n'était pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer un. Les objets ont été pesés à l'entrée et la sortie de la Zone de Gratuité.

➤ **Stand 3/ stands équipements (Les objets du quotidien, culture, vêtements, coin bébés)**

Les participants ont pu **recupérer** des objets et vêtements sans contrepartie financière (environ 3 à 4 objets par stand). Il n'était pas nécessaire d'apporter un objet pour en récupérer. Un tirage au sort a été effectué par les bénévoles lorsqu'un objet était désiré par plusieurs personnes. Tout au long de la journée les visiteurs ont pu découvrir des objets différents.

➤ **Stand 4/ les ateliers créatifs**

Les familles ont pu apprendre (ateliers zéro déchet) à fabriquer du déodorant, du shampoing solide, de la crème pour le corps, des jeux d'éveil pour les tous petits, des dominos en bois avec des matériaux de récupération

➤ **Stand 5/La petite restauration**

Espace convivial où les visiteurs ont pu se restaurer et échanger avec les bénévoles et donner leur avis sur cet événement.

d-Calendar

L'action s'est déroulée le **dimanche 13 juin 2021** au Centre Ville de Villejuif. Cependant, suite aux contraintes sanitaires liées à l'épidémie du Covid 19 les dates des réunions et de la tenue des stands d'information sur les marchés ont du être repoussées au début mai.

- **07 et 18/05** : mise en place du comité de pilotage. Rencontre avec les différents acteurs locaux (bénévoles et responsables des associations, Maison de la Citoyenneté...).
- **15/05** : début de la campagne de communication sur les réseaux sociaux auprès du grand public (mailing listes, page Facebook...)
- **08, 16 et 30/05** : Communication sur les marchés, distribution des flyers devant les écoles et placardages des affiches dans les lieux publics
- **10 juin** : réunion et validation de l'organisation et de la logistique de la Zone de Gratuité.
- **13 juin** : Animation de la Zone de Gratuité.
- **1er juillet** : bilan et remerciement à la Mpt Gérard Philipe.

6-MOYENS FINANCIERS

La ville de Villejuif nous a accordée une subvention de 1000 euros pour l'achat de petit matériel. L'évènement étant en extérieur la municipalité a pris en charge la location et l'installation des barnums, des tables, des branchements électriques.....

Budget du projet réalisé

Le budget prévisionnel doit être :

- Détaillé** : vous devez bien faire apparaître les différentes dépenses et recettes
- Équilibré** : Le budget doit être équilibré, le déficit ou l'excédent de l'année budgétaire doivent apparaître.
- Signé** : par le/la responsable légal-e, en original, avec la mention « certifié exact ».

DEPENSES		MONTANT	RECETTES		MONTANT
	Report à nouveau (Déficit 2020)			Report à nouveau (Excédent 2020)	
60	Achats	741	70	Ventes et prestations de services	163
	Fournitures administratives Achats de marchandises	741		Prestations de services (Recettes billetterie, abonnement, adhésion, etc.)	
	Dépenses d'investissement (ordinateur, bureau, etc...)			Vente de marchandises (buvette, etc.)	163
	Eau, électricité, téléphone			Frais de participation (inscriptions)	
			74	Subventions obtenues	3300
61	Services extérieurs	2500		ETAT (préciser les services) Préfecture - Politique de la ville - Contrat de ville	
	Location mobilière (barnums, tables...)			Région	
	Location immobilière			Département	
	Assurances			Ville de Villejuif	3300
	Frais colloques séminaires conférences				
	Publicité	100			
62	Autres services extérieurs	222		Autre collectivité locale	
	Déplacements, missions et réceptions	222		Fonds d'action sociale	
	Frais postaux et de télécommunications			Organismes sociaux	
	Services bancaires			Fonds européens	
	Cotisations			CNASEA (emplois aidés)	
63	Impôts et taxes		75	Autres produits de gestion courante	
64	Frais de personnel			Cotisations	
	Salaires bruts			Collectes, dons	
	Charges sociales de l'employeur		76	Produits financiers	
	Autres				

TOTAL Dépenses	3463	TOTAL Recettes	3463
----------------	------	----------------	------

7- CONCLUSIONS

La première Zone de Gratuité ayant séduit de nombreux visiteurs nous souhaitons renouveler l'opération dans les quartiers Sud de la ville de Villejuif.

Début juillet nous avons déposé une demande de prêt de salle auprès de la municipalité de Villejuif. L'évènement devrait avoir lieu le 28 novembre à la MPT Gérard Philipe. Nous avons aussi rencontré les responsables de la GUP de villejuif et la Cheffe de projet Renouvellement urbain ensemblier L'Hay les Roses – Villejuif pour l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre). Un partenariat est en cours dans le cadre de la réduction des déchets sur le territoire.

Cependant les habitants attendent avec impatience l'ouverture du magasin sans argent, un lieu permanent où en plus d'aider les budgets modestes et de promouvoir la solidarité, il favorise le réemploi d'objets sous-utilisés et sensibilise le public à des modes de consommation plus responsables.

Un endroit convivial, propice aux rencontres et aux échanges, offrant à tous une façon concrète d'exercer sa citoyenneté et de participer au développement d'une économie fondée sur la coopération et l'intelligence collective.

Nous tenons à remercier les donateurs, les preneurs, tous les bénévoles des différentes associations, les jeunes de nos quartiers, la ville pour son soutien financier, les agents des services municipaux et à la Maison de la Citoyenneté pour son aide logistique sans qui cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu ☺













Association Au Cœur du Réseau

Dimanche 13 Juin 2021*

En face de la Mairie
Centre ville Villejuif

DONNEZ
ce que vous voulez
(1 sac par personne)

Zone de gratuité

PRENEZ
ce dont vous avez besoin
(2 objets par stand)

12h à 18h

Vente de barbe à papa et de crêpes
Ateliers créatifs et zéro déchet 12h-18h
Bricothèque mobile 15h-17h

Ce n'est pas un vide grenier
il n'y a rien à vendre...

Ce n'est pas du troc, il n'y a
rien à échanger...

C'est un lieu où l'on peut déposer
ce qui ne nous sert plus et où l'on
peut choisir ce qui nous fait envie,
sans contrepartie financière.

Une journée pour éviter de jeter et
faire un geste solidaire !

**Renseignements :
01.86.93.31.40**

SERONT BIENVENUS :
Maroquinerie, jeux et jouets, jeux vidéos, livres,
vaisselle, petit électroménager, petit matériel
informatique, accessoires de mode, matériel de
puériculture, objets de décoration, vêtements...

NE SERONT PAS ACCEPTÉS :
Le gros électroménager, les meubles, les objets
sales, moisissés, cassés, troués...

Les objets et le textile doivent être réutilisables,
en bon état, transportables à la main et en
quantité raisonnable.

Pensez à venir avec un sac

Le port du masque est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières
<https://www.facebook.com/mapetitechoppe>

*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la covid-19



ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Donner c'est recycler !

Dimanche 13 juin, l'association Au cœur du réseau lançait la première zone de gratuité de Villejuif, esplanade Pierre-Yves-Cosnier. Tout l'après-midi, de nombreux Villejuifois ont joué le jeu en donnant ou en récupérant des objets de seconde main. ■

Catherine est chargée. Dans son sac : vêtements, casque de vélo et accessoires de mode. « *Je n'utilise plus toutes ces choses mais elles sont encore en très bon état.* » Comme elle, plus de 1 000 personnes ont participé à la zone de gratuité organisée par l'association Au cœur du réseau, sur l'esplanade Pierre-Yves-Cosnier. Le principe est simple. Tout objet en bon état peut être donné, du moment qu'il est transportable à la main et récupéré gratuitement par une autre personne. A l'entrée, les objets déposés sont pesés puis distribués dans les différents stands installés. Chaussures, vêtements, livres ou encore jouets pour enfants, les Villejuifois ont été généreux. « *J'ai donné des affaires de ma fille car elles ne sont plus de son âge. On voulait que cela profite à d'autres enfants* » sourit Amine, un Villejuifois venu, dans un premier temps, pour donner, mais finalement... « *En faisant le tour, nous avons pris des vêtements pour notre bébé.* » Les familles ont pu aussi participer à des animations créatives, zéro déchet et faire soi-même grâce aux associations présentes : Le Secours populaire français, l'Atelier des Jolies Choses, l'Association de la fondation étudiante pour la Ville, l'association Rebondir et la Maison des Parents.

UN MAGASIN SANS ARGENT

Cette zone de gratuité est la première à Villejuif. « *L'idée est née lors du premier confinement. Plein de monde a fait du rangement chez lui* » explique Christelle Tagliaferri, présidente de l'association Au cœur du réseau. « *On s'est tous rendu compte que l'on avait des armoires pleines de choses que l'on n'utilise plus.* » L'initiative a pour objectif de créer une dynamique participative autour de l'économie du don avec les acteurs locaux et les habitants pour favoriser le réemploi des objets. « *Sur le long terme, nous aimerions que les gens soient porteurs de zones de gratuité dans leur quartier. Nous serions là pour les accompagner dans l'organisation* » poursuit Christelle Tagliaferri. Au terme de la journée, 1 tonne et 134 kg d'objets ont été déposés et 1 tonne et 36 kg sont sortis de la zone de gratuité. « *Les gens ont répondu présent. C'est un succès* » se réjouit Christelle Tagliaferri. Cette initiative est la première partie d'un projet solidaire. L'association souhaite en effet ouvrir prochainement un magasin sans argent à Villejuif. La Municipalité compte bien les accompagner.



AURORE Ce genre d'initiative est indispensable

C'est super ! Ce genre d'initiative est indispensable de nos jours. Tout le monde n'a pas les moyens d'acheter des affaires neuves. Ça désencombre certains et ça fait plaisir à d'autres.



PASCAL Si ça peut servir à quelqu'un, je suis heureux

J'ai donné des livres que je ne lisais plus. Je ne voulais pas les jeter car ils sont en parfait état. Si ça peut servir à quelqu'un, je suis heureux. En plus, je viens de trouver un jeu vidéo que je ne trouvais pas en magasin !



Villejuif : tout s'échange dans la zone de gratuité

Ce dimanche après-midi, à Villejuif, l'association Au cœur du réseau a ouvert un « magasin » sans argent. Une façon de vider ses placards et de repartir avec de nouveaux objets.



Villejuif, ce dimanche après-midi. Les visiteurs ont pu se débarrasser d'anciens vêtements, d'objets et repartir avec d'autres, dans une zone de gratuité, organisée par l'association Au cœur du Réseau. /LP/Sylvain Deleuze

Par Sylvain Deleuze

Le 13 juin 2021 à 19h04

« J'offre et je reçois. C'est génial, se réjouit Achab, légèrement frustré. Je n'étais pas au courant, je n'ai rien apporté. C'est quand la prochaine ? » C'est dimanche, à deux pas de la mairie de Villejuif, l'association « Au cœur du réseau » a organisé une première zone de gratuité. « C'est pour faire circuler les objets. Vous venez avec des vêtements, des jeux, des livres... Mais vous pouvez aussi venir les mains vides. Et vous repartez avec ce qui vous plaît », explique Christelle Tagliaferri, la présidente de l'association.

Dès l'entrée, plusieurs bénévoles trient et pèsent la marchandise qui arrive avant de la répartir sur les différents stands. « C'est assez cool d'aider les gens, surtout certains qui n'ont pas trop d'argent », explique Lounès, âgé de 19 ans. On trouve de tout. Des chaussures, un peu d'électroménager... sans oublier de la vaisselle.

L'idée née lors du premier confinement

« L'idée est née lors du premier confinement. Plein de monde a fait du rangement chez lui, raconte la présidente. On s'est tous rendu compte que l'on avait des armoires pleines de choses que l'on n'utilise plus. » [Organiser une brocante ? Trop classique](#). Finalement, l'idée germe lors de la visite d'une échoppe solidaire, un magasin sans argent, dans le XII^e arrondissement de Paris. « C'est de l'économie circulaire. Cela fait du bien à l'environnement car on ne produit rien, ajoute Christelle Tagliaferri, qui a constaté que certains vêtements avaient encore l'étiquette avec le prix. Ils n'ont jamais été portés. »

Et visiblement, cela attire, notamment les plus jeunes. « J'ai totalement lâché la *fast fashion* (NDLR : les marques de vêtements qui renouvellent tout le temps leur gamme). Cela pollue trop », explique Églantine, 14 ans. « J'aime cette idée d'échange, c'est un mouvement collectif », ajoute Ruben, un copain qui se fournit aussi dans les friperies. « Et cela permet d'aider des familles dans le besoin », abonde Iman, la troisième de la bande. « Je préfère cela plutôt qu'elle ne cherche que les derniers vêtements à la mode, constate la mère de cette dernière, Violaine, pas dupe non plus. Bon, c'est une ado ! Elle veut et récupère beaucoup de vêtements.

Ils veulent ouvrir une boutique

Par contre, on ne peut pas repartir avec plusieurs caisses de marchandises. Une quinzaine de bénévoles veillent au grain. « Les gens peuvent prendre deux objets, un s'il s'agit de matériel électrique », précise Djamila, tout en gardant un œil sur son stand. Un concept bien compris par Timéo, 9 ans, sous la surveillance de sa mère. « Je me suis débarrassé de vieux jouets et j'ai récupéré un jeu de billes, un autre de société, se réjouit le garçon. Et en plus, c'est écologique ! » Cécile, sa mère, repart avec de la porcelaine. « C'est top ! »

Pour les membres de l'association, cette opération ne représente qu'une première étape. « Avec cette économie du don, nous aimerions ouvrir M petite échoppe dans un magasin vide sur la commune. Nous discutons avec la mairie, qui nous a bien aidés pour cette première journée », détaille la [présidente. A quand une prochaine ouverture ?](#)

<https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/villejuif-tout-sechange-dans-la-zone-de-gratuite-13-06-2021-NBNXOX4PEJAL5IGC6BD2NRCVI4.php>